

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

16 JANVIER 1961

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

4^e ANNÉE N° 3

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT

Avis

- Avis d'appel d'offres n° 71 lancé par la république du Dahomey pour un projet financé par la Communauté économique européenne — Fonds européen de développement* 21/61
- Avis d'appel d'offres n° 72 lancé par la République togolaise pour un projet financé par la Communauté économique européenne — Fonds européen de développement* 22/61
- Avis d'appel d'offres n° 73 lancé par la République togolaise pour un projet financé par la Communauté économique européenne — Fonds européen de développement* 24/61
- Avis d'appel d'offres n° 74 lancé par la République togolaise pour un projet financé par la Communauté économique européenne — Fonds européen de développement* 25/61

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT

AVIS

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 71

**lancé par la république du Dahomey pour un projet financé par
la Communauté économique européenne — Fonds européen
de développement**

Convention: 41/F/DA/S/58

Projet: 11.21.604

Objet:

Construction et aménagement de divers bâtiments à l'hôpital de Parakou. (La fourniture de l'équipement technique, d'hospitalisation et du mobilier fait partie d'un appel d'offres à lancer ultérieurement.)

A:

Parakou (Dahomey).

Estimation:

115.575.000 francs C.F.A.

Délai d'exécution:

18 mois.

Les soumissions

en langue française doivent parvenir par pli recommandé adressé à M. le Directeur des travaux publics, à Cotonou (Dahomey), avant 12 heures, heure locale (11 heures G.M.T.) du jour fixé pour leur ouverture qui aura lieu le 4 mai 1961 à 15 heures, heure locale (14 heures G.M.T.), à la direction des travaux publics, à Cotonou (Dahomey).

Le dossier de l'appel d'offres

rédigé en langue française peut être obtenu par demande adressée à la direction des travaux publics du Dahomey, à Cotonou (Dahomey). **Prix:** 20.000 francs C.F.A., soit à verser au compte chèque postal n° 175 du trésorier-payeur du Dahomey, soit à envoyer par chèque bancaire certifié payable au Dahomey.

L'envoi sera effectué par avion, franco de port, après réception de la somme indiquée ci-dessus.

Consultation du dossier d'appel d'offres:

1. Direction des travaux publics, à Cotonou (Dahomey);
2. Commission de la Communauté économique européenne, direction générale du développement de l'outre-mer, 56-58, rue de Marais, Bruxelles 1;
3. Services d'information des Communautés européennes à:
Bonn, Zitelmannstrasse 11,
La Haye, Mauritskade 39,
Luxembourg, 18, rue Aldringer,
Paris XVI^e, 61-63, rue des Belles-Feuilles,
Rome, via Poli, 29.

Renseignements supplémentaires:

De plus amples renseignements et autres informations quant à la nature et l'exécution du projet peuvent être obtenus auprès du directeur des travaux publics du Dahomey, à Cotonou, sans aucun engagement de sa part.

En exécution de l'article 132, paragraphe 4, du traité de Rome, la participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques et morales ressortissant des États membres et des pays et territoires d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne.

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 72

**lancé par la République togolaise pour un projet financé par
la Communauté économique européenne — Fonds européen
de développement**

Convention: 6/F/TO/E/58

Projet: 12.22.101

Objet:

Fourniture de 40 équipements complets de frein à vide et de 60 conduites blanches pour l'administration des Chemins de fer et du wharf à Lomé (Togo).

Lieu de livraison:

Entrepôts de l'administration du réseau des chemins du fer et du wharf, à Lomé (Togo).

Délai de livraison:

10 mois.

Estimation:

16.000.000 de francs C.F.A.

Les soumissions

en langue française, doivent parvenir par pli recommandé adressé à M. l'Ambassadeur de la République togolaise à Paris, 7 rue A.-de-Neuville, Paris XVII^e, ou y être déposées avant 12 heures du jour fixé pour leur ouverture qui aura lieu le 23 mars 1961 à 15 heures au siège de l'ambassade de la République togolaise à Paris XVII^e, 7, rue A.-de-Neuville.

Le dossier de l'appel d'offres

rédigé en langue française peut être obtenu par demande adressée à: 1. La direction du Réseau des chemins de fer du Togo, à Lomé (Togo), 2. L'ambassade de la République togolaise, 7 rue A.-de-Neuville, Paris XVII^e.

Le **prix** du dossier à expédier de Lomé (Togo) est de 5.000 francs C.F.A. qui est, soit à verser au compte chèque postal n° 0-04 du trésorier-payeur de la République togolaise à Lomé (Togo), soit à envoyer par chèque bancaire certifié payable dans la République togolaise.

Le **prix** du dossier à expédier de Paris est de 100 NF (nouveaux francs français) à verser à l'ambassade de la République togolaise, 7, rue A.-de-Neuville, Paris XVII^e.

L'envoi sera effectué par avion, franco de port, après réception de la somme correspondante indiquée ci-dessus.

Consultation du dossier d'appel d'offres:

1. Direction du Réseau des chemins de fer du Togo, à Lomé (Togo);
2. Commission de la Communauté économique européenne, direction générale du développement de l'outre-mer, 56-58, rue de Marais, Bruxelles 1;
3. Services d'information des Communautés européennes à:
Bonn, Zitelmannstrasse 11,
La Haye, Mauritskade 39,
Luxembourg, 18, rue Aldringer,
Paris XVI^e, 61-63, rue des Belles-Feuilles,
Rome, via Poli, 29.
4. Office central des chemins de fer d'outre-mer, 38, rue La Bruyère, Paris IX^e.

Renseignements supplémentaires:

De plus amples renseignements et autres informations quant à la nature du matériel à fournir peuvent être obtenus auprès du directeur du Réseau des chemins de fer du Togo à Lomé (Togo), et auprès de l'Office central des chemins de fer d'outre-mer, 38, rue La Bruyère, Paris IX^e.

En exécution de l'article 132, paragraphe 4, du traité de Rome, la participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques et morales ressortissant des États membres et des pays et territoires d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne.

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 73

**lancé par la République togolaise pour un projet financé par
la Communauté économique européenne — Fonds européen
de développement**

Convention: 7/F/TO/S/58

Projet: 11.22.103

Objet:

Fourniture de hangars métalliques couverts pour la construction de 10 écoles primaires.

Lieu de livraison:

10 différents lieux dans la République togolaise.

Estimation:

7.900.000 francs C.F.A.

Délai de livraison:

6 mois.

Les soumissions

doivent parvenir par pli recommandé adressé à M. le Chef du service des travaux publics du Togo, à Lomé (République togolaise), avant 11 heures, heure locale (11 heures G.M.T.), du jour fixé pour leur ouverture qui aura lieu le 6 avril 1961 à 15 heures, heure locale (15 heures G.M.T.), au Palais du gouvernement (salle de réunion de la Commission des marchés), à Lomé (Togo).

Le dossier de l'appel d'offres

en langue française peut être obtenu par demande adressée au service des travaux publics du Togo, à Lomé (Togo). **Prix:** 2.000 francs C.F.A. soit à verser au compte chèque postal n° 0-04 du trésorier-payeur de la République togolaise, soit à envoyer par chèque bancaire certifié payable dans la République togolaise à l'ordre de M. le Trésorier-Payeur de la République togolaise.

L'envoi du dossier sera effectué par avion, franco de port, après réception de la somme indiquée ci-dessus.

Consultation du dossier d'appel d'offres:

1. Service des travaux publics, à Lomé (Togo);
2. Commission de la Communauté économique européenne, direction générale du développement de l'outre-mer, 56-58, rue du Marais, Bruxelles;
3. Ambassade de la République togolaise, 7, rue Alphonse-de-Neuville, Paris XVII^e;

4. Services d'information des Communautés européennes à:

Bonn, Zitelmannstrasse 11,
La Haye, Mauritskade 39,
Luxembourg, 18, rue Aldringer,
Paris XVI^e, 61-63, rue des Belles-Feuilles,
Rome, via Poli, 29.

Renseignements supplémentaires:

De plus amples renseignements et autres informations quant à la nature des structures à fournir peuvent être obtenues auprès du chef de service des travaux publics du Togo, à Lomé (Togo).

En exécution de l'article 132, paragraphe 4, du traité de Rome, la participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques et morales ressortissant des États membres et des pays et territoires d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne.

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 74

**lancé par la République togolaise pour un projet financé par
la Communauté économique européenne — Fonds européen
de développement**

Convention: 61/F/TO/S/59

Projet: 11.22.104

Objet:

Fourniture de hangars métalliques couverts pour la construction de 20 écoles primaires.

Lieu de livraison:

20 différents lieux dans la République togolaise.

Estimation:

15.800.000 francs C.F.A.

Délai de livraison:

6 mois.

Les soumissions

doivent parvenir par pli recommandé adressé à M. le Chef du service des travaux publics du Togo, à Lomé (République togolaise), avant 11 heures, heure locale (11 heures G.M.T.), du jour fixé pour leur ouverture qui aura lieu le 6 avril 1961 à 15 heures, heure locale (15 heures G.M.T.), au Palais du gouvernement (salle de réunion de la Commission des marchés), à Lomé (Togo).

Le dossier de l'appel d'offres

en langue française peut être obtenu par demande adressée au service des travaux publics du Togo, à Lomé (Togo). **Prix:** 2.000 francs C.F.A. soit à verser

au compte chèque postal n° 0-04 du trésorier-payeur de la République togolaise, soit à envoyer par chèque bancaire certifié payable dans la République togolaise à l'ordre de M. le Trésorier-Payeur de la République togolaise.

L'envoi du dossier sera effectué par avion, franco de port, après réception de la somme indiquée ci-dessus.

Consultation du dossier d'appel d'offres:

1. Service des travaux publics, à Lomé (Togo);
2. Commission de la Communauté économique européenne, direction générale du développement de l'outre-mer, 56-58, rue du Marais, Bruxelles;
3. Ambassade de la République togolaise, 7, rue Alphonse-de-Neuville, Paris XVII^e;
4. Services d'information des Communautés européennes à:
Bonn, Zitelmannstrasse 11,
La Haye, Mauritskade 39,
Luxembourg, 18, rue Aldringer,
Paris XVI^e, 61-63, rue des Belles-Feuilles,
Rome, via Poli, 29.

Renseignements supplémentaires:

De plus amples renseignements et autres informations quant à la nature des structures à fournir peuvent être obtenues auprès du chef de service des travaux publics du Togo, à Lomé (Togo).

En exécution de l'article 132, paragraphe 4, du traité de Rome, la participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques et morales ressortissant des États membres et des pays et territoires d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne.

VIENT DE PARAÎTRE:

**LES INVESTISSEMENTS DANS LES INDUSTRIES
DU CHARBON ET DE L'ACIER DE LA COMMUNAUTÉ**

Rapport sur l'enquête 1960

La Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier procède au début de chaque année, depuis 1953, à une enquête sur les dépenses d'investissements effectuées ou prévues par les entreprises de la Communauté. Cette enquête permet de déterminer l'évolution probable des possibilités de production par secteurs d'activité; elle apporte des précisions intéressant le développement des équipements dans chaque grande région de la Communauté.

Les résultats de l'enquête effectuée au 1^{er} janvier 1960, viennent d'être publiés sous le titre «Les Investissements dans les industries du charbon et de l'acier de la Communauté — Rapport sur l'enquête 1960». Les données recueillies sont analysées par secteurs d'activité et par régions économiques; elles sont illustrées de plusieurs courbes ou figures.

La brochure de 100 pages est disponible dans les quatre langues de la Communauté (français, allemand, italien, néerlandais) ainsi qu'en anglais.

Prix de vente: 50 frb. (NF 50,-).

**EXTRAIT DU CATALOGUE DES PUBLICATIONS
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES**

Editions de la Communauté européenne du charbon et de l'acier

No de réf.		Prix	
		NF	Fr.
1008	Rapport général sur l'activité de la Communauté (10 août 1952 — 12 avril 1953)	2,—	20,—
1322	Deuxième Rapport général sur l'activité de la Communauté (13 avril 1953 — 11 avril 1954)	3,90	40,—
1576	Troisième Rapport général sur l'activité de la Communauté (12 avril 1954 — 10 avril 1955)	3,90	40,—
1743	Quatrième Rapport général sur l'activité de la Communauté (11 avril 1955 — 8 avril 1956)	4,90	50,—
1895	Cinquième Rapport général sur l'activité de la Communauté (avec annexes) (9 avril 1956 — 13 avril 1957)	5,90	60,—
2032	Sixième Rapport général sur l'activité de la Communauté (tome 1 et tome 2, ainsi que les annexes) (14 avril 1957 — 13 avril 1958)	9,80	100,—
2148	Septième Rapport général sur l'activité de la Communauté (14 avril 1958 — 31 janvier 1959)	9,80	100,—
2374	Huitième Rapport général sur l'activité de la Communauté (1er février 1959 — 31 janvier 1960)	9,80	100,—
1487	La Formation professionnelle dans l'industrie sidérurgique des pays de la Communauté	8,80	90,—
1669	La Formation professionnelle dans les houillères des pays de la Communauté	17,60	180,—
1856	Les Régimes de sécurité sociale applicables aux travailleurs du charbon et de l'acier dans la Communauté et en Grande-Bretagne (2 volumes, 1957)	196,—	2.000,—
1880	Étude comparative des sources du droit du travail dans les pays de la Communauté (Vol. 1, 1957)	4,40	45,—
1999	La Stabilité de l'emploi dans le droit des pays membres de la C.E.C.A. (Vol. 2, 1958)	9,80	100,—
2090	La Formation professionnelle dans les mines de fer des pays de la Communauté	8,40	85,—
2057	Recherches sur les briques de silice	11,80	120,—
2226	Rapport spécial de la Haute Autorité à l'Assemblée parlementaire européenne concernant la question charbonnière	3,90	40,—
2227	Les Investissements dans les industries du charbon et de l'acier de la Communauté (1959)	4,90	50,—
2309	Les Entreprises sidérurgiques de la Communauté (1960)	5,90	60,—
1996	Fontes et Aciers — Prix de base, Abonnement 1960 (avec mises à jour)	19,60	200,—

Les commandes doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal officiel des Communautés européennes*. Pour la Grande-Bretagne et le Commonwealth britannique, les commandes sont reçues par «H. M. Stationery Office», P.O. Box 569, London, S.E. 1.